

REQUÉRANTS DÉBOUTÉS La politique «obstinée et aveugle du Gouvernement vaudois» dénoncée.

Mobilisation des professionnels de la santé

Alors que les «préparations au retour» pour les requérants déboutés s'organisent, certains groupes sociaux se mobilisent contre la politique du Gouvernement vaudois. Depuis peu, l'Exécutif a levé le moratoire qui protégeait certaines catégories vulnérables, comme les rescapés de Srebrenica, les femmes kosovares seules, et les familles avec enfants mineurs. Après les médecins, c'est au tour des professionnels de la santé de réagir.

LAETITIA KIRIANOFF

Dans un appel en faveur des requérants déboutés, 373 psychologues, physiothérapeutes, logopédistes, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciennes et médecins s'indignent de la politique «obstinée et aveugle du Gouvernement vaudois». Publié hier dans la presse, le texte a été envoyé au médecin cantonal et au Conseil d'Etat, avec copie personnelle à Jean-Claude Mermoud.

Selon les signataires vaudois - 36 signatures viennent des autres cantons - «la levée récente du moratoire, qui protégeait les groupes les plus vulnérables, est le signe d'une dérive humainement choquante et politiquement dangereuse». Au nom de leur éthique professionnelle, ils dénoncent les effets graves que ces retours provoqueront sur la santé des personnes concernées.

«Départ vers un nouvel exil» «Certains de nos patients, menacés pas les mesures de renvoi, sont arrivés en Suisse en tant que réfugiés de guerre, déclare Marie-Corinne Probst Favret, psychologue à Appartenances. Ces victimes de violences collectives ont souffert de traumatismes cumulatifs dus à l'exil. Pour eux, un «retour» n'existe pas, ce sont des départs vers un nouvel exil.» Daniel Jean-Henry, psychologue scolaire et responsable de la Crenol (couronne nord-ouest lausannoise), note ces jours un même désarroi auprès des enfants dont la famille est sur la liste des renvois. «Pour les professionnels, c'est une atteinte directe au travail accompli jusqu'ici. Tous les acquis thérapeutiques sont remis en question.» Les signataires demandent au Conseil d'Etat d'en prendre acte, de renoncer aux mesures policières et de trouver des solutions humaines respectant la dignité des personnes déboutées.